



## Conseil supérieur de l'éducation, le machin qui dit « non, non, non, non, non....»



Le 12 avril, le Conseil supérieur de l'orientation (CSE) s'est prononcé contre l'arrêté sur la classe de seconde et contre les deux textes sur la voie générale et la voie technologique. Bref, contre la réforme du lycée induite par celle du baccalauréat. L'arrêté sur la classe de seconde a été repoussé par 53 voix contre (Fsu Sgen) et 10 pour (Snpden et Unsa Education). Le Se Unsa s'est abstenu. L'arrêté sur la voie générale a reçu 33 voix contre pour 9 pour. Celui sur la voie technologique n'a eu que 6 pour contre 35. Le 21 mars, le CSE avait aussi rejeté la réforme du baccalauréat. Au moins, on peut reconnaître une certaine cohérence dans ces deux décisions. Ce qui n'empêchera pas Jean-Michel Blanquer de les appliquer puisque les avis du CSE sont consultatifs...

Semaine de quatre jours. Ce qui l'est nettement moins c'est d'avoir aussi rejeté des réformes mises en place par Najat Vallaud-Belkacem. Par exemple, en octobre 2015, le CSE avait retoqué les nouveaux programmes concoctés par le Conseil supérieur des programmes (CSP). Il avait aussi rejeté la réforme des rythmes scolaires en 2013, signe qu'ils voulaient donc rester à la semaine de quatre jours. Or quand en juin 2017, Jean-Michel Blanquer leur soumet son projet consistant à donner la possibilité aux mairies qui le souhaitent de repasser à la semaine de quatre jours, le CSE vontre...contre ! Comprenez qui pourra, les politiques éducatives des deux ministres n'ayant pas grand-chose à voir.

Ce conseil pléthorique de 97 membres est censé représenter la communauté éducative. Créé par Lionel Jospin quand il était ministre de l'Éducation nationale en 1989, il comprend des représentants des syndicats d'enseignants et d'associations de parents d'élèves, des cadres du ministère de l'Éducation, des lycéens et des élus locaux... Il est présidé en théorie par le ministre en place mais celui-ci n'est pas tenu de suivre les débats. Finalement on peut se demander à quoi sert ce «machin». S'il dit non à tout, peut-être faudrait-il simplement lui poser la question «faut-il conserver le CSE ?», et le sujet serait réglé.